

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FARNAY
Place des Combattants
Tel 04 77 73 53 46**

Séance du 6 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 2 juillet à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de Farnay, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie, sous la présidence de son Maire, M. BARRIER
Date de convocation du Conseil Municipal :25/06/2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : BARRIER JA, BOULHOL M, GUICHARD P, CHARRE Y, CARCELES P, BACHER M, CHOMIENNE B, D'AVERSA M, FONT F, COTTANCIN B, VIALARD JL

Excusés avec pouvoirs : MARAS L (pouvoir à BACHER M), LA MELA P (pouvoir à BARRIER JA) BONNARD R (pouvoir à CHARRE Y), ALMERTO A (pouvoir à CHOMIENNE B°)

Absents :

Procurations : 4

Nombre de conseiller ayant voté par procuration : 4

Nombre de conseillers votants : 15

Secrétaire de Séance : BACHER M

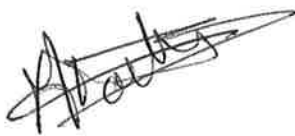
Délibération N° 041/2024 : Subvention exceptionnelle : FARO

Comme chaque année les FARO prennent en charge le nettoyage des chemins de randonnées. Afin de les dédommager des frais engendrés, Mr le Maire propose de leur verser une subvention d'un montant de 210.23 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- Approuve à l'unanimité le versement au FARO une subvention de 210.23 €
- S'engage à inscrire au budget communal les crédits nécessaires

La secrétaire
BACHER M



Certifiée conforme

Farnay, le 3 juillet 2024

Le Maire
Jean-Alain BARRIER

